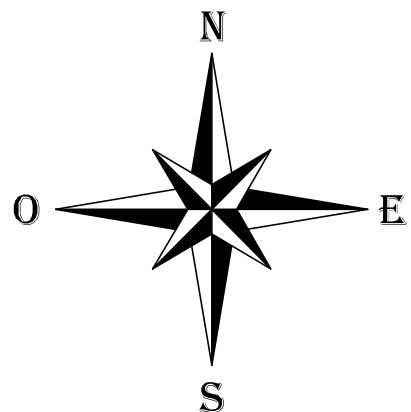
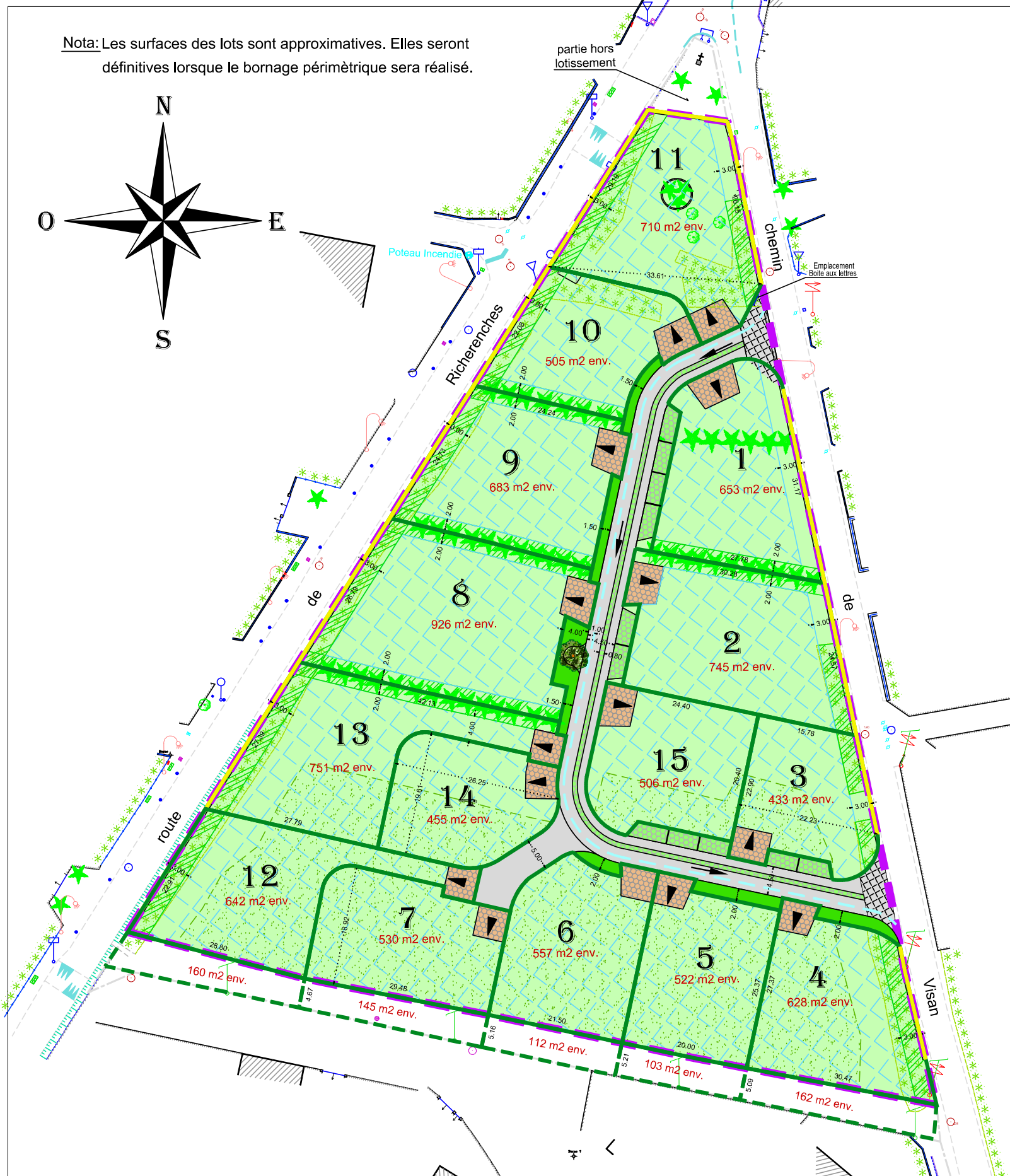


20 mars 2023

Nota: Les surfaces des lots sont approximatives. Elles seront définitives lorsque le bornage périmétrique sera réalisé.



commune de Grillon



LEGENDE

- Périmètre du lotissement 10353 m2 env.
- Limite des lots privés
- conservation obligatoire du mur en pierre
- Zone maximale d'implantation
- Maintien obligatoire de la haie mitoyenne
- Maintien obligatoire de la haie en bordure de route
- Zone arborée existante des lots 3, 4, 5, 6 et 7:
Les arbres seront conservés suivant les besoins des futures constructions.
- Entrée et sortie de résidence en pavé 84 m2 env.
- Voirie en Enrobé Recyclé 597 m2 env.
- Chemin Champêtre à l'axe de la voirie en Ecovégétal Roc 105 m2 env.
- Bande piétonne franchissable en revêtement photoluminescent
- 11 places de parking en Ecovégétal Roc végétalisé 143 m2 env.
- Espaces verts 18 m2 env.
- Noues paysagères 155 m2 env.
- Arbre remarquable conservé
- Haie, résineux et arbres existants. Il seront conservés suivant les besoins des futures constructions.

ACCES AU LOT REALISE PAR L'AMENAGEUR EN ECOVEGETAL ROC MINERALISE

- et aire de stationnement non clos 2 places de stationnements
- minimum 6.00m x 5.00m pour les lots 1, 2, 3, 8, 9, 10, 11 et 15
- minimum 5.00m x 5.00m pour le lot 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14

----- = Application du parcellaire cadastral actuel.
Elle ne saurait prévaloir une véritable définition des limites de propriété, effectuée et garantie par la délimitation-bornage contradictoire entre propriétés privées, et par alignement au droit du domaine public.

